

■ **SCHOTT GUINCHARD S.A.**, à Yverdon-les-Bains, usinage et commerce de verre optique (FOSC du 19.05.2003, p. 15). Statuts modifiés le 17 décembre 2003. Nouvelle raison sociale: **SCHOTT Suisse SA (SCHOTT Schweiz AG)**. Nouveau but: usinage de verre optique, vente et achat de verre optique, fabrication et représentation de machines, commerce de produits d'entreprises appartenant au groupe SCHOTT; développement, fabrication et vente de récipients de COC/COP et autres plastiques pour l'industrie pharmaceutique. Selon contrat de fusion du 15 décembre 2003 et bilan au 30 septembre 2003, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 18'849'457.08) et le passif (CHF 16'845'387.21), soit un actif net de CHF 2'004'069.87, de la société 'Schott Polymer GmbH', à Saint Gall. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où les actions de la société absorbante et les parts de la société absorbée sont détenues par le même propriétaire. Selon contrat de fusion du 15 décembre 2003 et bilan au 30 septembre 2003, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 3'494'239) et le passif (CHF 1'399'421), soit un actif net de CHF 2'094'818, de la société 'Schott Schweiz AG', à Hombrechtikon. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où les actions de la société absorbante et de la société absorbée sont détenues par le même propriétaire. Schleiffer Peter n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Guinchard Jacques n'est plus délégué et secrétaire et Raster Max n'est plus président; tous deux restent administrateurs et continuent à signer collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Merz Karl Peter, d'Allemagne, à Mainz (Allemagne), président, Bürgi Roland, de Fischingen, à Wald (ZH), délégué, et Wäger Daniel, de Goldingen, à Winterthour.

Journal no 12258 du 19.12.2003
(02049586 / CH-550.0.124.540-7)